

Cote du document: EB 2015/LOT/P.38/Rev.1
Date: 30 décembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de financement à la République du Libéria pour le Projet d'élargissement de l'arboriculture

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ndaya Beltchika
Chargée de programme de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2771
courriel: n.beltchika@ifad.org

Roberto Longo
Spécialiste technique supérieur
Organisations paysannes et marchés
téléphone: +39 06 5459 2002
courriel: r.longo@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	6
A. Coût du projet	6
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	11
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	8

Sigles et acronymes

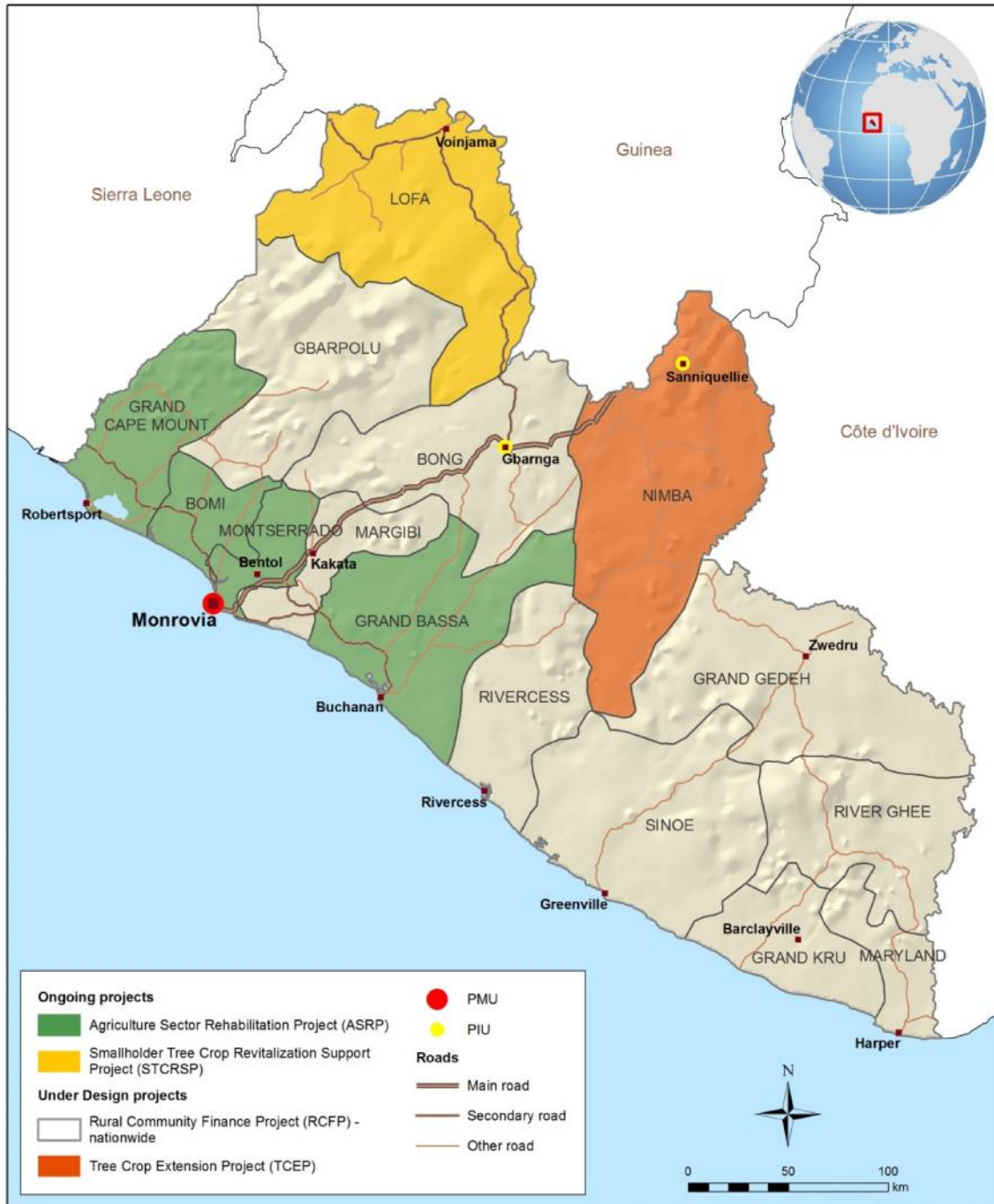
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
LACRA	Autorité de régulation du secteur des produits agricoles
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
STCRSP	Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations
TCEP	Projet d'élargissement de l'arboriculture
UEP	Unité d'exécution du projet
UGP	Unité de gestion du projet

Carte de la zone du projet

Liberia

Tree Crops Extension Project - TCEP

Design report



Source: FIDA; 31/08/2015

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Libéria

Projet d'élargissement de l'arboriculture

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Libéria
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	30,73 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	9,48 millions de DTS (équivalant approximativement à 13 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an
Montant du don du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)	3,28 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,5 millions d'USD)
Contribution de l'emprunteur:	1,86 million d'USD
Contribution des bénéficiaires/du secteur privé:	2,31 millions d'USD
Cofinanceur/déficit de financement	9,06 millions d'USD
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Libéria pour le Projet d'élargissement de l'arboriculture, telle qu'elle figure au paragraphe 47.

Proposition de prêt et don à la République du Libéria pour le Projet d'élargissement de l'arboriculture

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Malgré d'importants progrès depuis la fin de la guerre civile, le Libéria demeure un État fragile aux institutions, aux politiques et à la gouvernance affaiblies. L'épidémie d'Ebola a par ailleurs pesé sur les capacités institutionnelles du pays, déjà limitées, ainsi que sur son économie, menaçant ainsi les gains de l'après-guerre. Le Libéria étant classé parmi les pays les moins avancés et les pays à faible revenu et à déficit vivrier¹, il est très dépendant de l'aide étrangère. Le revenu national brut par habitant s'établissait à 400 USD en 2014² et, selon l'indice de développement humain de 2014, il a progressé de 68,2% entre 2000 et 2013. Avec un indice de développement humain qui s'établissait à 0,412 en 2013, le Libéria se situe à la 175e place sur 187 pays.
2. Selon les statistiques des Nations Unies, la population du Libéria est estimée à 4,4 millions d'habitants, le taux annuel de croissance démographique étant de 2,6%. Au Libéria, les jeunes représentent une part importante de la population: en 2013, on estimait à 42,9% de la population la proportion de jeunes de moins de 14 ans. Le secteur de l'agriculture est la principale source de subsistance pour 48,9% de la population active – ces derniers vivant principalement de l'agriculture paysanne et de l'agriculture de subsistance. Le Libéria a signé la Convention du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), s'engageant ainsi, conformément à la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, à consacrer 10% de son budget à l'agriculture, bien qu'il ne lui alloue actuellement que 3%.
3. Selon un usage établi de longue date, le secteur arboricole était autrefois l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois au Libéria, et il était un élément indissociable de son tissu social et de son économie. Les principales cultures de rente étaient notamment le cacao, le café, l'huile de palme et le caoutchouc. Pendant la guerre civile, le secteur arboricole a été dévasté et de nombreux exploitants ont été contraints de quitter leurs terres. Les exploitations et les plantations abandonnées ont été envahies par la végétation forestière, et les structures d'appui connexes ont été endommagées ou détruites. Les filières commerciales ont disparu et les exportations ont été quasiment réduites à néant. La remise en état et la croissance du secteur arboricole peuvent contribuer fortement à l'augmentation des revenus des exploitants, à la relance de l'économie rurale et à la consolidation de la paix. La présente section traite principalement de la justification de la participation du FIDA et des hypothèses de développement qui la sous-tendent. Elle explique brièvement comment l'objectif du projet sur le plan du développement contribue aux objectifs spécifiques de la Stratégie de réduction de la pauvreté mise en œuvre par le

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, liste des pays à faible revenu et à déficit vivrier, 2014.

² Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde: revenu national brut par habitant, méthode Atlas (USD courants).

Gouvernement libérien, à ceux du PDDAA ainsi qu'aux objectifs pertinents du programme d'options stratégiques pour le Libéria (COSOP) axé sur les résultats. En outre, elle montre comment le projet interagit avec les projets/dons en cours du FIDA (synergies et complémentarités, par exemple), ainsi qu'avec les activités et politiques d'autres organismes internationaux (harmonisation) et des principaux acteurs concernés. Par ailleurs, les ressources forestières, foncières et hydriques du pays requièrent des pratiques de gestion efficaces et durables afin d'améliorer la productivité agricole et la résilience aux effets du changement climatique.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. Les principales priorités du gouvernement sont les investissements structurels en faveur de la croissance à long terme de l'économie et le processus de redressement post-Ebola. Le COSOP axé sur les résultats est arrivé à mi-parcours en 2013, et il a fait l'objet d'un examen destiné à identifier la voie à suivre pour l'appui du FIDA dans le cadre du cycle 2013-2015 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et au-delà. Globalement, l'examen à mi-parcours a indiqué que les objectifs stratégiques du COSOP axé sur les résultats étaient toujours pertinents, mais qu'il faudrait accorder une plus grande attention à la transition entre la phase d'urgence et celle du développement, ce qui justifie l'octroi d'un soutien renforcé au sous-secteur du cacao.
5. Le Projet proposé d'élargissement de l'arboriculture (TCEP) fait partie intégrante de la stratégie du gouvernement visant à promouvoir une croissance axée sur les exportations, et il repose sur le fort engagement des acteurs privés de la filière du cacao. Le Libéria a adhéré à l'Organisation internationale du cacao, et le FIDA a contribué au versement de ses premiers frais d'adhésion. Le projet est en harmonie avec les politiques du gouvernement, en particulier: a) le Programme de transformation lancé en 2012; b) la Stratégie d'exportation du cacao 2014-2018³, un plan de travail destiné à accroître la compétitivité du cacao libérien sur le marché mondial; c) le Plan de redressement et de stabilisation économiques (2015-2017); d) la nouvelle loi sur les droits fonciers, qui doit être adoptée en 2015; e) la loi portant sur la restructuration de l'Autorité de régulation du secteur des produits agricoles (LACRA), qui encadrera le sous-secteur du cacao; et f) le Programme d'action national d'adaptation au changement climatique.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

6. Le projet concernera environ huit districts du comté de Nimba. Sa couverture géographique complétera celle du Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations (STCRSP), en cours d'exécution dans le comté de Lofa.
7. Le projet bénéficiera à 11 000 acteurs de la filière du cacao, notamment:
 - i) 8 000 petits producteurs de cacao membres de groupes *kuu*⁴ et de fermes-écoles; ii) environ 2 400 agriculteurs supplémentaires, qui bénéficieront de la remise en état des routes, de l'approvisionnement en intrants et des filières commerciales; et iii) 600 personnes bénéficiaires de créations d'emplois dans la filière. Pour sélectionner les 8 000 petits producteurs de cacao, le projet associera une approche d'autociblage à des outils destinés à garantir la cohésion sociale. La priorité sera accordée aux femmes, aux jeunes (18-35 ans) et aux survivants de l'épidémie d'Ebola.

³ Élaborée avec l'appui du Centre du commerce international.

⁴ Le *kuu* est un groupe de travail coopératif traditionnel à assise communautaire qui réalise le débroussaillage et l'entretien des parcelles agricoles.

B. Objectif de développement du projet

8. Sur le plan du développement, le projet a pour objectif global d'"améliorer les moyens de subsistance et de renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique des ménages ruraux du comté de Nimba". L'objectif de développement du projet est d'améliorer les revenus et la capacité d'adaptation au changement climatique des petits producteurs de cacao dans le comté.
9. Les indicateurs d'impact et de résultat sont notamment les suivants: i) 8 000 petits exploitants agricoles ont augmenté leurs ventes de cacao; ii) 4 000 petits exploitants ont renforcé leur capacité d'adaptation au changement climatique; iii) le chiffre d'affaires brut par exploitation est passé de 178 USD la première année à 1 718 USD la sixième année; iv) au moins 90% du cacao est payé au tarif grade 1 et à 75% du prix de référence de l'Organisation internationale du cacao la sixième année; v) 200 kilomètres de routes sont praticables toute l'année à la fin de la troisième année; et vi) 9 800 tonnes de cacao sont vendues par l'entremise de coopératives et de partenaires du secteur privé.

C. Composantes/résultats

10. Composante A: Régénération des plantations de cacao. Les actions de base en matière de régénération et de replantation se dérouleront au cours des années 1 à 4, et elles se dérouleront en plusieurs phases: 1 000 hectares (ha) la première année, 2 500 ha la deuxième, 3 000 ha la troisième et 3 500 ha la quatrième. À compter de la deuxième année, l'objectif de replantation sera de 2 000 ha. Entre la première et la sixième année, des liens seront établis au sein de la filière et l'accent sera mis sur les pratiques culturales et le traitement après récolte. Le projet soutiendra en outre la création et l'exploitation d'une station de semences dans le comté de Nimba pour garantir la mise à disposition auprès des agriculteurs de matériel végétal amélioré, de pépinières de village et de pépinières privées. La diversification des exploitations de cacao au profit de la banane et de la banane plantain sera encouragée pour améliorer la sécurité alimentaire, la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et le lissage des flux de trésorerie, tout en accordant un rôle plus important aux femmes dans l'économie agricole.
11. Composante B: Remise en état et entretien des routes. Quelque 200 kilomètres de routes reliant les exploitations aux marchés seront remis en état dans le comté de Nimba, en ayant recours à la méthode de réalisation élaborée dans le cadre du STCRSP. Concernant l'entretien, le projet s'articulera autour de trois axes: i) le renforcement des capacités dans le secteur de l'entretien des routes; ii) l'amélioration de la stratégie d'entretien des routes, notamment par la mise au point d'un mécanisme de financement; et iii) le financement de transition des travaux d'entretien (Espèces contre travail).
12. Composante C: Prestation de services pour le développement de la filière. Cette composante vise à: i) renforcer les capacités des coopératives de producteurs au niveau du district; ii) renforcer les capacités du Ministère de l'agriculture et de l'Agence coopérative pour le développement aux niveaux décentralisés; iii) faire en sorte que l'adaptation au changement climatique soit intégrée dans les systèmes d'appui technique au développement des filières; et iv) surveiller les activités de déboisement dans le secteur de l'arboriculture. La principale innovation du projet est le recours à une trajectoire de croissance à long terme pour le renforcement des capacités institutionnelles des coopératives.
13. Composante D: Coordination et suivi-évaluation du projet. L'objet de cette composante est de garantir l'efficacité et l'efficience de la planification des opérations, de leur mise en œuvre, de leur suivi-évaluation (S&E) et de la gestion des savoirs.

III. Exécution du projet

A. Approche

14. Les démarches et manuels élaborés dans le cadre du STCRSP seront actualisés, et les dispositifs de mise en œuvre du STCRSP seront harmonisés avec ceux du TCEP. Ce dernier s'appuiera sur les compétences et ressources humaines existantes du STCRSP. De plus, il adoptera une approche par filière pour rapprocher les cultivateurs de cacao, organisés au niveau local en groupes kuu et en fermes-écoles, des coopératives et des partenaires du secteur privé.
15. La régénération des plantations de cacao se déroulera au cours des quatre premières années du projet. La remise en état des routes interviendra au cours des deuxième et troisième années du projet, et les travaux préparatoires débuteront la première année. Enfin, concernant la prestation de services pour le développement des filières, l'approche du renforcement des capacités institutionnelles des coopératives sera moins centrée sur l'offre et partira davantage de la base, et elle définira clairement les responsabilités des coopératives dans le cadre de leurs partenariats avec l'équipe de projet et les groupements de base. Les précédentes opérations de cartographie et d'évaluation des capacités des coopératives agricoles du Libéria n'ont pas été effectuées avec la discrimination suffisante pour servir de base au processus de sélection en vue de la participation au projet.

B. Cadre organisationnel

16. Le Ministère de l'agriculture sera l'agent principal du projet. Il assumera la responsabilité générale de l'exécution du projet et assurera la coordination avec les autres ministères et organismes concernés. Il travaillera aussi en étroite collaboration avec l'Agence coopérative pour le développement ainsi qu'avec la LACRA.
17. Le comité national de pilotage du STCRSP sera également en charge du TCEP. Il orientera la stratégie du projet, supervisera la planification, examinera les progrès et l'impact, et assurera la liaison avec les projets connexes, les services gouvernementaux et les acteurs pertinents de la filière. L'unité de gestion du projet (UGP) sera le secrétariat du comité national de pilotage.
18. L'UGP, qui est rattachée au Département de la planification et du développement du Ministère de l'agriculture, est en charge de la mise en œuvre de tous les projets financés par des donateurs dans le secteur de l'agriculture. Au sein de l'UGP, la coordination, la gestion et le S&E du TCEP seront confiés à l'unité d'exécution du projet (UEP) de Monrovia, qui assume la responsabilité de tous les projets financés par le FIDA au Libéria. Cette unité d'exécution assurera la gestion courante du TCEP. En outre, le TCEP mettra en place une unité locale d'exécution du projet, à Sanniquellie, dans le comté de Nimba.
19. Les principaux partenaires d'exécution du TCEP seront: a) certaines coopératives ayant signé des accords commerciaux avec des groupements kuu et des fermes-écoles; b) au moins deux partenaires du secteur privé, qui passeront des plans d'achat avec l'équipe de projet et les coopératives; c) l'Institut central de recherche agricole du Libéria; et d) d'autres prestataires de services spécialisés, notamment des bureaux d'études nationaux et internationaux, des ONG ou encore des institutions financières commerciales.
20. Au niveau du comté, le TCEP coopérera avec les fonctions décentralisées du Ministère de l'agriculture et de l'Agence coopérative pour le développement. Le coordonnateur agricole du comté et les responsables agricoles de district superviseront l'exécution des composantes A et C. L'ingénieur résidant dans le comté assurera la liaison avec l'équipe de projet concernant la mise en œuvre et le suivi de la composante B. Un mémorandum d'accord sera signé avec l'équipe de projet pour définir les rôles et les responsabilités.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

21. Planification. L'UEP de Monrovia établira un plan de travail et budget annuel (PTBA) pour chaque année d'exécution du projet, à partir des propositions de l'unité d'exécution du projet implantée dans le comté. Le PTBA inclura: i) une description détaillée des activités prévues dans le cadre du projet pour l'année à venir, ainsi que les sources et les utilisations des financements concernés; ii) un plan de passation des marchés de 18 mois pour les achats devant être financés par le FIDA; et iii) les indicateurs et objectifs connexes issus du cadre logique. Le projet de PTBA sera soumis au comité national de pilotage pour validation puis transmis au FIDA pour qu'il formule des observations et délivre un avis final de non-objection.
22. Suivi-évaluation. Le cadre logique du TCEP servira de base pour la mesure des produits, des effets et de l'impact du projet. Les résultats du TCEP enrichiront ensuite la contribution du Ministère de l'agriculture relative à ce sous-secteur au profit du système de S&E du Programme de transformation national. Le système de S&E du TCEP tiendra compte du ciblage des femmes et des jeunes et, dans la mesure du possible, des données ventilées par sexe et par âge. En outre, des indicateurs seront mis au point pour mesurer les résultats d'activités spécifiques ciblant les segments les plus vulnérables de la population cible.
23. Des données de référence seront collectées avant l'exécution du projet pour garantir que les résultats feront l'objet d'un suivi étroit afin d'améliorer continuellement la portée, la pertinence et l'efficacité des interventions. À cette fin, SCOPEinsight⁵ a réalisé, en juin 2015, une évaluation portant sur 15 coopératives de producteurs de cacao dans les comtés de Nimba et de Bong afin de cerner les capacités devant permettre au projet de mieux adapter les programmes de formation aux besoins identifiés. Cet exercice sera renouvelé au cours de la troisième et de la sixième année du projet. En outre, l'UGP a contacté l'Institut central de recherche agricole du Libéria pour effectuer un recensement des exploitations de cacao et de café du comté de Nimba susceptibles de participer au projet⁶. Enfin, le TCEP appliquera les procédures habituelles du FIDA en matière d'établissement de rapports pendant la phase d'exécution.
24. Le S&E sera réalisé à différents niveaux et par de multiples parties prenantes pour favoriser une mise en œuvre efficace. Des indicateurs ont été mis au point lors de la conception du projet, et ils seront perfectionnés à mesure que les activités du projet seront précisées.
25. Les risques de dégradation du couvert forestier et de déboisement feront l'objet d'un suivi dans les zones cibles du projet grâce à un service de géo-information (financé par un don de l'ASAP).
26. La gestion des savoirs joue un rôle central dans le programme de reproduction à plus grande échelle du FIDA, et la stratégie de gestion des savoirs des projets appuyés par le FIDA au Libéria sera renforcée à compter de la mise en œuvre du TCEP. Un plan d'action sera mis en place au démarrage. Ce plan précisera les activités à mettre en place ainsi que les rôles et les responsabilités du personnel de projet et des partenaires d'exécution pour garantir la collecte de données de qualité, la réalisation d'analyses approfondies et la création de produits de savoir afin de favoriser une prise de décisions reposant sur des données d'observation, et

⁵ SCOPEinsight est une agence de notation indépendante ayant son siège aux Pays-Bas qui évalue le potentiel commercial des organisations paysannes dans l'agriculture, l'industrie laitière, l'exploitation forestière et l'aquaculture dans les pays en développement.

⁶ Le Ministère de l'agriculture et l'UGP recherchent d'autres partenariats pouvant appuyer les activités de S&E relevant du TCEP (jeunes professionnels, Institut libérien de statistiques et de services de géo-information, et collègues communautaires au niveau du comté, par exemple).

pour contribuer à des activités de concertation sur les politiques sur le sous-secteur du cacao.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

27. Contexte national et évaluation du risque. Le risque inhérent au Libéria a été jugé moyen. Selon l'indice de perception de la corruption, la note du Libéria s'est légèrement détériorée, passant de 41 en 2012 à 38 en 2013 et à 37 en 2014. Selon la dernière évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière, conduite en 2012, le gouvernement a réalisé des progrès importants depuis la dernière évaluation (2007), mais l'état général de la gestion des finances publiques demeure relativement médiocre.
28. La responsabilité de la gestion financière du projet incombera à l'UEP, qui est chargée de l'exécution d'autres projets en cours du FIDA. Dans le cadre du processus de conception du projet, une évaluation de la gestion financière a été réalisée. Les dispositions de gestion financière et les capacités de l'UEP ont été jugées dans l'ensemble aptes à satisfaire les exigences du FIDA; le risque initial est donc jugé moyen. L'UEP établira à intervalles réguliers des rapports financiers intermédiaires ainsi que les états financiers annuels du projet, conformément aux normes comptables acceptables pour le FIDA. Toutes les dispositions relatives à la gestion financière seront précisées par l'UEP dans un manuel de procédures financières qui sera soumis à l'approbation du Fonds.
29. Flux de fonds. Deux comptes bancaires spécifiques (en dollars des États-Unis) seront ouverts auprès de la Banque centrale du Libéria, l'un pour le prêt du FIDA et l'autre pour le don de l'ASAP. Le financement du FIDA sera décaissé sur la base de demandes de retrait dûment certifiées, conformément aux procédures du FIDA en matière de décaissement, qui seront précisées dans la lettre à l'emprunteur.
30. Dispositions relatives à l'audit. L'emprunteur désignera, par l'intermédiaire de l'UEP, un commissaire aux comptes indépendant ayant l'agrément du FIDA et auquel sera confié un mandat approuvé par le FIDA et conforme aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Un état financier consolidé annuel audité relatif à l'ensemble du projet, accompagné d'une lettre de recommandations relative aux observations d'audit sur les contrôles internes, sera communiqué au FIDA dans les six mois suivant la clôture de l'exercice financier.

E. Supervision

31. Le FIDA supervisera directement le projet. Le Ministère de l'agriculture, le Ministère des finances et de la planification du développement, l'Agence coopérative pour le développement, la LACRA, les coopératives et les bénéficiaires participeront aux missions annuelles de supervision – y compris, si nécessaire, aux missions de suivi. La supervision ne sera pas conçue comme une inspection, mais comme l'occasion d'évaluer les progrès accomplis et les enseignements tirés, et de réfléchir aux moyens d'améliorer la mise en œuvre et l'impact. Les missions feront partie intégrante du cycle de gestion des savoirs.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

32. Le coût total du projet, sur une durée de six ans, y compris les aléas, droits et taxes, est estimé à 30,73 millions d'USD. Le TCEP absorbera l'intégralité de l'allocation fixée pour le Libéria sur la période 2013-2015 au titre du SAFP, soit 13 millions d'USD accordés à des conditions particulièrement favorables, ainsi que le don de l'ASAP de 4,5 millions d'USD destiné aux activités d'adaptation au changement climatique. Le gouvernement prendra en charge les droits et taxes sur les biens importés, et la taxe sur la valeur ajoutée à concurrence de 1,86 million d'USD. Les partenaires du secteur privé sont censés fournir au moins 0,96 million

d'USD au titre du crédit. Ce montant comprend les investissements des partenaires du secteur privé dans la filière de commercialisation, ainsi que les fonds de roulement pouvant être fournis aux coopératives pour l'achat du cacao. La contribution des exploitants s'élève au total à 1,35 million d'USD, et elle consiste en une contribution de 40% sous forme de travail destiné à la régénération et à la replantation des plantations de cacao ainsi qu'à la gestion des pépinières des villages et aux séchoirs solaires. Il reste un déficit de financement de 9,06 millions d'USD.

33. Le don de l'ASAP servira à financer: a) la production dans le pays de matériel végétal de qualité, adapté au climat et exempt de maladie (semences et greffons), y compris au travers de partenariats internationaux; b) la promotion de pratiques agricoles jouant un rôle régulateur face aux pressions climatiques accrues (gestion des cultures plus intensive, favorisant l'ombragement, et ayant recours notamment au greffage et à la taille, et diversification des revenus par la mise en place de plusieurs cultures arboricoles); c) la formation de techniciens et d'agriculteurs à ces techniques; d) la fourniture de séchoirs solaires et la formation à leur utilisation; e) la planification participative de l'occupation des sols et son suivi par l'utilisation de l'imagerie satellitaire, afin de garantir que la rentabilité accrue du secteur arboricole et que l'amélioration des accès routiers desservant les zones reculées ne favorisent pas le déboisement; et f) le renforcement des capacités institutionnelles, la concertation sur les politiques et la gestion des savoirs dans le domaine de la résilience au changement climatique.

Tableau 1
Coût du projet, par composante et par source de financement
(en millions d'USD)

Composante	FIDA cycle SAFF 2013-2015		Déficit de financement		Don FIDA (ASAP)		Gouvernement		Partenaires du secteur privé		Bénéficiaires		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Régénération des plantations de cacao	3,49	34,8	0,16	1,6	3,43	34,2	0,64	6,4	0,96	9,6	1,35	13,5	10,03	32,6
B. Remise en état et entretien des routes	0,64	6,3	8,9	87,1	-	-	0,68	6,6	-	-	-	-	10,22	33,3
C. Prestation de services pour le développement de la filière	4,62	76,0	-	-	1,07	17,6	0,39	6,3	-	-	-	-	6,08	19,8
D. Coordination et S&E du projet	4,25	96,5	-	-	-	-	0,15	3,5	-	-	-	-	4,4	14,3
Total	13	42,3	9,06	29,5	4,5	14,6	1,86	6,0	0,96	3,1	1,35	4,4	30,73	100,0

B. Financement du projet

34. Le TCEP absorbera l'intégralité de l'allocation fixée pour le Libéria sur la période 2013-2015 au titre du SAFF, soit 13 millions d'USD sous la forme d'un prêt accordé à des conditions particulièrement favorables, ainsi que le don de l'ASAP de 4,5 millions d'USD destiné aux activités de résilience au changement climatique. Le déficit de financement de 9,06 millions d'USD – qui concerne principalement la remise en état des routes (composante B) – pourrait être financé sur les ressources du SAFF du FIDA pour 2016-2018 (modalités à confirmer). Le gouvernement et le FIDA étudieront d'autres possibilités de cofinancement.

Tableau 2
Coût du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement
(en millions d'USD)

Catégorie de dépenses	FIDA cycle SAFP 2013-2015		Déficit de financement		Don FIDA (ASAP)		Gouvernement		Partenaires du secteur privé		Bénéficiaires		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Dépenses														
d'investissement	9,3	35,1	9,0	34,1	4,1	15,4	1,78	6,6	0,96	3,7	1,35	5,1	26,49	85,8
A. Travaux	99	1,1	8,5	90,9	99	1,1	0,7	7,0	-	-	-	-	9,4	30,5
B. Biens, services et intrants	2,1	49,7	0,1	2,5	0,6	13,8	0,3	7,0	-	-	1,15	27,0	4,3	14,0
C. Véhicules	0,8	84,9	-	-	0,07	8,1	0,07	7,0	-	-	-	-	0,9	3,1
D. Équipement et matériel	1,1	24,6	0,04	0,9	1,9	42,0	0,3	7,0	0,96	21,2	0,2	4,3	4,5	14,8
E. Services de consultation	1,9	67,8	-	-	0,7	25,7	0,2	6,5	-	-	-	-	2,8	9,3
F. Formation	2,6	82,3	0,04	1,1	0,3	10,2	0,2	6,4	-	-	-	-	3,1	10,1
G. Ateliers	0,1	81,8	0,02	11,2	-	-	0,009	7,0	-	-	-	-	0,1	0,4
H. Services	0,5	45,4	0,3	24,5	0,3	30,2	-	-	-	-	-	-	1,1	3,7
II. Charges														
récurrentes	3,7	86,0	0,06	1,2	0,4	9,9	0,08	2,8	-	-	-	-	4,24	14,2
A. Salaires et indemnités	2,5	95,2	-	-	0,1	4,8	-	-	-	-	-	-	2,6	8,5
B. Dépenses de fonctionnement	1,2	72,2	0,06	3,1	0,3	17,7	0,08	7,0	-	-	-	-	1,64	5,6
Total	13,0	42,3	9,06	29,5	4,5	14,6	1,86	6,0	0,96	3,1	1,35	4,4	30,73	100

* Les capacités institutionnelles du Libéria sont très réduites, et peu de prestataires de services sont disponibles. Les compétences requises devront donc être disponibles au sein même de l'équipe de projet. Environ 44% des charges récurrentes concernent les salaires du personnel au niveau centralisé; 16% correspondent aux indemnités destinées aux visites de terrain; 10% seront affectés aux fonctions décentralisées du Ministère de l'agriculture, à l'Agence coopérative pour le développement et aux jeunes professionnels; 9% aux salaires du personnel au niveau local; 8% aux salaires des experts en arboriculture; et le solde à l'équipement et aux véhicules.

C. Résumé des avantages et analyse économique

35. Avantages du projet. Le TCEP aura 11 000 bénéficiaires, dont 8 000 petits producteurs de cacao, 2 400 exploitants supplémentaires (qui bénéficieront des retombées du projet) et environ 600 personnes qui bénéficieront de la création d'emplois dans toute la filière. Si l'on considère qu'un ménage compte en moyenne 5,9 membres dans la zone couverte par le projet, le nombre de bénéficiaires s'élèvera à 64 900 personnes. Le projet devrait aboutir à un accroissement de la production, de la commercialisation et des exportations de cacao, sous l'effet des mesures suivantes: a) régénération de plantations abandonnées; b) plantation de nouveaux arbres dans des cacaoyères existantes; c) amélioration des pratiques de production, grâce à la promotion de systèmes de vulgarisation adéquats, afin d'accroître les rendements au niveau des petites exploitations; et d) amélioration du traitement après récolte et de la commercialisation, aux fins d'améliorer la qualité du cacao. Grâce à la composante B, la remise en état des routes reliant les exploitations aux marchés offrira un accès aux marchés, réduira les délais et les coûts de transport jusqu'aux marchés locaux et limitera les pertes après récolte causées par les mauvaises conditions de transport. S'agissant de la composante C, le renforcement des coopératives contribuera à leur donner davantage de poids dans la négociation des prix avec les acheteurs. Cette composante contribuera en outre à la prestation de services de qualité à destination des producteurs de cacao et garantira la durabilité de cette approche, en particulier la diffusion de matériel végétal amélioré, de services de vulgarisation, ainsi que l'accès aux intrants et aux marchés de produits.
36. Analyse financière. Les quatre modèles financiers mis au point pour simuler les interventions du TCEP reposent sur les informations collectées par l'équipe de projet du STCRSP et par l'équipe de conception du TCEP en avril et juillet 2015. Les modèles financiers relatifs aux cultures tiennent compte des éléments suivants: i) amélioration du rendement du cacao; ii) amélioration de la qualité; et iii) les augmentations de prix induites par l'amélioration de la qualité et du pouvoir de négociation des exploitants agricoles. Les hypothèses de rendement se fondent sur des informations issues d'autres projets au Libéria et dans la région. Les hypothèses relatives au prix du cacao reposent sur les données et projections de la Banque mondiale (prix 2015 constants). Les hypothèses relatives aux grades se fondent sur l'expérience des projets en cours.
37. Analyse économique. Le taux de rentabilité économique (TRE), de 37,2% sur 20 ans, indique que le projet est rentable sur le plan économique et qu'il devrait générer, sur cette période, un montant total de 108,8 millions d'USD (facteur d'actualisation social: 4,3%). L'analyse de sensibilité révèle une forte résilience aux éléments suivants: i) hausse des coûts due à une combinaison de risques touchant les prix des produits, les rendements et les taux d'adoption; ii) faibles taux d'adoption dus à des services de vulgarisation ayant une portée limitée; et iii) hausse des coûts du projet résultant d'une hausse des prix des prestations de services, de la construction de routes et des intrants.

D. Durabilité

38. Il est proposé de classer le projet en catégorie B (risques socio-environnementaux modérés) sur la base des éléments suivants: ciblage de plantations existantes et remise en état de routes existantes; garanties contre le risque de déboisement indirect; mesures contre les risques environnementaux liés à l'utilisation de produits agrochimiques; et suivi étroit de l'impact négatif du point de vue social. Une note relative aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique a été préparée. Sur le plan des risques climatiques, il est proposé, au stade actuel, de classer le projet dans la catégorie "risque climatique modéré".

E. Identification et atténuation des risques

39. Les principaux risques et les mesures d'atténuation adoptées sont les suivants:
- i) mauvaise gouvernance et faibles capacités institutionnelles – le TCEP adoptera des procédures de conclusion des marchés par entente directe, suivra les directives du FIDA relatives à la passation des marchés et renforcera les systèmes de formation et de contrôle en rapport avec la gestion financière; ii) faiblesse des liens entre coopératives et marchés – les groupements kuu et les fermes-écoles renforceront les capacités et le pouvoir de négociation des exploitants. Les liens avec les marchés seront établis par l'intermédiaire de partenaires du secteur privé et de coopératives. Le TCEP fournira en outre un soutien institutionnel aux coopératives; iii) la pression accrue des maladies sera atténuée par la mise en place et la formation d'équipes d'application de pesticides dans les coopératives et les fermes-écoles, ainsi que par la promotion du recours à l'ombre des arbres et la diversification des systèmes agricoles; iv) le déboisement – les interventions se limiteront aux exploitations agricoles existantes; des accords de conservation forestière et un suivi participatif de l'utilisation des terres contribueront à atténuer le risque de déforestation; v) l'utilisation accrue de pesticides et d'engrais – l'application d'engrais recommandée se fera à des dosages trop faibles pour nuire à l'environnement; des biopesticides seront appliqués par des équipes de pulvérisation spécialement créées, formées et équipées, de façon à réduire le risque de mauvaise utilisation des produits; vi) insuffisance du matériel végétal et/ou inadéquation de ce matériel aux besoins spécifiques du projet – une station de collecte sera établie pour la sélection et la multiplication des semences et des greffons; et vii) qualité médiocre du cacao – des séchoirs solaires seront mis à la disposition des producteurs, au niveau des exploitations individuelles comme des coopératives. La LACRA participera au contrôle de la qualité.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

40. La conception du TCEP est conforme aux politiques pertinentes du FIDA, et notamment à son Cadre stratégique 2011-2015, à sa Politique relative aux entreprises rurales, à sa Stratégie pour le secteur privé: développement et partenariat, à sa Politique en matière de finance rurale, à sa Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à son document d'orientation concernant les jeunes, à sa Politique en matière de ciblage: Atteindre les ruraux pauvres, ainsi qu'aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.

B. Alignement et harmonisation

41. La Stratégie d'exportation du cacao 2014-2018 est un plan de travail destiné à accroître la compétitivité du cacao libérien sur le marché mondial. À partir d'un diagnostic approfondi, cette stratégie propose 15 interventions structurelles dans la filière du cacao, dont au moins 8 sont prévues dans le cadre du TCEP. Ces interventions structurelles visent à: i) accélérer les efforts de remise en état des plantations de cacao abandonnées pendant la guerre civile, et améliorer l'organisation des activités agricoles; ii) améliorer les pratiques de gestion des terres, conformément aux normes GlobalGAP et aux bonnes pratiques de gestion, notamment au niveau de la petite exploitation et de la coopérative; iii) accroître la disponibilité des intrants en développant une filière d'approvisionnement en intrants produits localement, et en améliorant l'accès aux intrants importés; iv) utiliser des arbrisseaux et des jeunes plants de qualité grâce à une collaboration avec des instituts de recherche de Côte d'Ivoire, du Ghana et du Royaume-Uni, notamment; v) accroître le recours à la mécanisation, afin de renforcer les capacités des acteurs du secteur en matière de transformation et de traitement; vi) mieux former les agents d'achat locaux aux meilleures pratiques et veiller à ce qu'ils conservent leur

accès direct aux producteurs; vii) accroître le soutien aux femmes qui participent au commerce transfrontalier ainsi qu'à d'autres groupes de femmes et actrices du secteur grâce au mentorat, au perfectionnement des compétences en matière de négociation, au soutien technique et à l'accès à des mécanismes de réclamation efficaces; et viii) développer des activités de soutien au sein du marché et de promotion de marques nationales.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

42. Plusieurs approches suivies par le TCEP sont novatrices: a) l'organisation des exploitants agricoles au niveau local pour renforcer leur pouvoir de négociation; b) l'intégration de la capacité d'adaptation aux changements climatiques et du renforcement des capacités institutionnelles dans ce domaine; c) l'accent mis sur la filière d'approvisionnement en nouveau matériel génétique cacaoyer; d) l'attention accrue portée aux aspects postérieurs à la récolte et à la qualité du cacao; e) l'intérêt accru porté à la prestation de services des coopératives à leurs membres; f) l'association, au niveau des plantations, de mesures de régénération de base avec des mesures de régénération et de replantation améliorées; g) l'accent supplémentaire mis sur les mesures d'inclusion des femmes et la promotion de leur accès aux avantages; et h) l'utilisation d'une trajectoire de croissance à long terme pour le renforcement des capacités institutionnelles des coopératives, associée à une approche plus systématique et à une activité d'audit institutionnel.

D. Participation à l'élaboration des politiques

43. Don de l'ASAP. Dans le cadre de la loi sur la création d'une nouvelle LACRA (une fois adoptée) et de l'élaboration de politiques relevant du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) au Libéria – et en collaboration avec d'autres partenaires de développement –, le TCEP soutiendra l'organisation d'une table ronde nationale sur le cacao respectueux du climat et sur l'expansion possible de la production de cacao vers des comtés au climat plus humide dans le cadre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique couvrant l'ensemble du pays. Autres points pouvant être examinés: a) le passage à un prix au producteur assorti d'un montant minimal prescrit; b) la stimulation du secteur cacaoyer grâce à des primes de qualité et à l'application de normes minimales; et c) la conclusion d'accords bilatéraux avec le Ghana et la Côte d'Ivoire portant sur les échanges techniques, les échanges de matériel génétique, les stratégies de multiplication, la lutte contre les maladies et le travail des enfants.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

44. Un accord de financement entre la République du Libéria et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
45. La République du Libéria est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
46. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

47. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Libéria un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à neuf millions quatre cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (9 480 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Libéria, au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, un don d'un montant équivalant à trois millions deux cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (3 280 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Tree Crops Extension Project"

(Negotiations concluded on 7 December 2015)

Loan Number: _____

Grant Number: _____

Project Title: Tree Crops Extension Project ("the Project")

The Republic of Liberia (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and an Adaptation for Smallholder Agriculture Programme (ASAP) Trust Fund Grant (the "ASAP Grant") to the Borrower/Recipient (collectively the "Financing") which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1.
 - A. The amount of the Loan is nine million four hundred eighty thousand Special Drawing Rights (SDR 9 480 000).
 - B. The amount of the ASAP Grant is three million two hundred eighty thousand Special Drawing Rights (SDR 3 280 000).
2. The Loan shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semiannually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States Dollar.

4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 May and 15 November.
6. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount of one million eight hundred fifty five thousand United States Dollars (USD 1 855 000) in the form of payment of taxes and duties and provision of office facilities.
7. There shall be two accounts designated to receive funds in advance (Designated Accounts) denominated in USD; one for the Loan proceeds (Loan Designated Account) and one for the ASAP Grant proceeds (ASAP Grant Designated Account), to be maintained in the Central Bank of Liberia.
8. There shall be two Project Accounts denominated in USD and maintained in banks acceptable to the Fund and administered by the Project Implementation Unit (PIU), one for the IFAD loan and one for the ASAP Grant.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture (MoA).
2. Other Project Parties include the Cooperative Development Agency (CDA) as well as the Liberia Produce Marketing Corporation (LPMC) or its successor, the Liberia Agriculture Commodities Regulatory Authority (LACRA), under their respective mandates, and the identified Private Sector Partners.
3. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Project directly supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:
 - (a) any institutional changes have been made by the Borrower/Recipient to the Project Steering Committee or the Project Implementation Unit, including the transfer, suspension, or termination of key PIU staff without the Fund's prior no-objection, and the Fund has determined that such changes are likely to have a material adverse effect on the Project; and
 - (b) the Project Implementation Manual, or any provision thereof, has been abrogated, waived, suspended, or amended without the prior consent of the Fund and the Fund has determined that this is likely to have a material adverse effect on the Project.
2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
 - (a) the Project Coordinator, Finance Manager, and Procurement Specialist shall have been duly appointed; and
 - (b) The Project Implementation Manual shall have been approved by IFAD.

3. This Agreement is subject to ratification by the Borrower/Recipient.
4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister for Finance and Development Planning
Ministry of Finance and Development Planning
Broad Street
P.O. Box 10-9013
Monrovia, Liberia

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

THE REPUBLIC OF LIBERIA

Authorized Representative

THE INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

ADAPTATION FOR SMALLHOLDER AGRICULTURE
PROGRAMME TRUST FUND

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. *Goal.* The overall development goal of the Project is to improve the livelihoods and climate change resilience of rural households in Nimba County.
2. *Objective.* The development objective of the Project is to improve incomes and climate change resilience of smallholder cocoa producers in Nimba County.
3. *Target group.* The beneficiaries of the Project will be 11,000 stakeholders of the cocoa value chain, of which (i) 8,000 cocoa smallholders who are members of *kuu* groups and Farmer Field Schools (FFS); (ii) approximately 2,400 (30%) other farmers who will also benefit from roads, input supply and market linkages, and (iii) 600 beneficiaries as a result of job creation along the value chain. In order to select the 8,000 cocoa smallholders, the Project will be using a self-targeting approach, combined with tools to ensure inclusiveness of youth, women, war wounded and Ebola survivors.
4. *Activities.* The Project will adopt a value chain approach to link cocoa farmers, organized at grassroots level in *kuu* groups and FFS, to markets and services through cooperatives and Private Sector Partners (PSPs). Building on the achievements and lessons learnt from the IFAD co-financed Smallholder Tree Crop Revitalization Support Project (STCRSP) in Lofa county, the main innovations in the Project design are: (a) the organization of farmers at the grassroots level in order to enhance their bargaining power, (b) the integration of climate change resilience and related institutional capacity building in the approach; (c) additional focus on the supply chain for new genetic material of cocoa; (d) additional focus on post-harvest aspects and quality of cocoa; (e) additional focus on services delivery by the cooperatives to their members; (f) the combination of basic revitalization of plantations with enhanced revitalization and replanting, (g) additional focus on measures to include women and promote their access to benefits; and (h) the use of a long-term growth path for institutional capacity building of the cooperatives, combined with more systematic institutional capacity building of cooperatives and institutional auditing. Specifically, the three main outcomes are: (i) increased quantity and quality of cocoa sold and higher price received by smallholders; (ii) improved access to markets and reduced transportation costs, and; (iii) improved service provision to cocoa farmers for value chain development.
5. *Components.* The Project will consist of four Components, (A) Revitalization of cocoa plantations; (B) Rehabilitation and maintenance of roads; (C) Service provision for value chain development, and; (D) Project coordination, monitoring and evaluation.

II. Implementation Arrangements

1. *Lead Project Agency.* The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture (MoA) of the Republic of Liberia, with overall responsibility for the implementation of the Project.
2. *Project Management.* The Programme Management Unit (PMU) of MoA shall delegate the functional and day-to-day implementation and coordination responsibilities for the Project to the PIU, responsible for the implementation of all IFAD-financed projects in Liberia.
3. The main institutional parameters shall be as follows. The IFAD-PIU will ensure day-to-day management of the Project. In addition, the Project will also establish a County PIU in Nimba County. Implementation arrangements of the Project will be harmonized with those of the IFAD STCRSP. For the revitalization and replanting of plantations, the County PIU will coordinate the mobilization of *kuu* groups and FFS. These FFS will be encouraged to become members of the district cooperatives. In addition,

Memoranda of Agreement will be signed with PSPs and cooperatives in order to ensure access to markets and services. The Central Agricultural Research Institute (CARI) will be responsible for enhancing the supply chain of improved planting material.

4. National Steering Committee. The National Steering Committee (NSC) of STCRSP will also serve as NSC for the Project. The NSC shall orient the strategy of the Project, oversee planning, review progress and impact and ensure linkages with related projects, government services and relevant value chain stakeholders. The PMU will be the secretariat of the NSC. The draft AWPB will be submitted to the NSC for clearance and then submitted to IFAD for comments and final non-objection.

5. Component Implementation. The main implementing partners (IP) of the Project will be: (a) the selected cooperatives who will engage in business agreements with the kuu groups and FFS; (b) at least two PSPs, who will engage in Public-Private Partnerships with the Project and the cooperatives; (c) the CARI; (d) other specialized service providers, including national and international consulting firms and NGOs, commercial financial institutions and others. Under Component A, cocoa revitalization of farms will take place from Project Years (PY) 1 – 4. For Component B, the rehabilitation of roads will take place in PY2 and PY3 and preparatory works will start in Y1. The Project will use the implementation mechanism developed by STCRSP, namely: (a) recruitment of engineers in the County-PIU that will be responsible for preparation of tender documents, supervision of works and putting in place a maintenance programme; and (b) support to the Ministry of Public Works (MPW) in order to undertake supervision missions. Private companies will be contracted through a competitive process for the works, making use of the Contractors Classification and Certification System developed by MPW. The Environmental Protection Agency (EPA) will be responsible for assessing the environmental impact, which will be limited as only existing roads will be rehabilitated. Under Component C, the approach to enhance the institutional capacity of cooperatives will be less supply-driven, more bottom-up, while defining also clear responsibilities of the cooperatives in their partnership with the Project and with the grassroots groups.

6. The coordination, management and M&E of Project activities will be under the responsibility of the PIU responsible for IFAD-financed projects, reporting to the MoA and the MFDP. At the County level, the Project will liaise with the decentralized establishment of the MoA and the Cooperative Development Agency. The County Agricultural Coordinator (CAC) and District Agricultural Officers (DAOs) will monitor implementation of Components A and C. The County Resident Engineer (CRE) will liaise with the Project for implementation and monitoring of Component B. An Memorandum of Understanding (MoU) will be signed with the Project in order to define roles and responsibilities. Project staff shall be subject to the applicable tax domestic legislation of the Borrower including income tax and social security. The Monrovia PIU will consolidate an Annual Work Plan and Budget (AWPB) for each Project Year, on the basis of proposals from the County PIU. The AWPB will include: (i) a detailed description of planned project activities during the coming project year, and the sources and uses of funds thereof; (ii) an 18-months procurement plan for items to be procured through IFAD financing, and; (iii) indicators and associated targets extracted from the logical framework.

7. Project Start-up Phase. To facilitate a prompt start-up, withdrawals of up to USD 200 000 may be made to incur expenditures related to the Project start-up before the satisfaction of the additional general conditions precedent to withdrawal. The start-up funds will include: (i) Updating of the Project Implementation Manual including the financial procedures, accounting and procurement manual; (ii) Preparation of the first AWPB and procurement plan; (iii) Organization of a start-up workshop; (iv) Fine-tuning of the accounting software as necessary to automate all required financial reports and extended Statements of Expenditure (SOEs); (v) Finalization of the scope of work and the terms of references (ToRs) of the internal auditor as well as report format, and (vi) Finalization of the Agreement/MoU templates to be used with the implementing partners.

8. Project Implementation Manual. The PIU shall prepare a draft Project Implementation Manual (PIM) and shall forward it to the Fund for its non-objection. If the Fund does not comment on the draft PIM within thirty (30) days after receipt, it shall be deemed to have no objection. The PIM, or any provision thereof, may not be waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan and Grant Proceeds. The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category. All amounts are 100 % net of taxes, Government contribution and beneficiary contribution:

Category	Loan Amount Allocated in SDR	ASAP Grant Amount Allocated in SDR
I. Works: warehouses (and buildings)	70 000	70 000
II. Goods, services and inputs (including Equipment and Materials and vehicles)	2 660 000	1 690 000
III. Training and Workshops	1 750 000	210 000
IV. Consultancies (and Services)	1 605 000	700 000
V. Salaries and allowances	1 640 000	85 000
VI. Operation costs	820 000	205 000
Unallocated	935 000	320 000
Total	9 480 000	3 280 000

2. The allocation of eligible expenditures between the Loan and the ASAP grant shall be clearly specified by activity and expenditure category in the PIM and in the AWPB.

3. No amounts may be transferred to the implementing partners before a Memorandum of Agreement satisfactory to the Fund between the respective implementing partner and the Project have entered into effect.

4. The Borrower/Recipient shall ensure that independent auditors audit all proceeds of the Financing transferred to the implementing partners and all expenditures incurred by them in accordance with International Standards on Auditing. The audit shall disclose separately the receipt and uses of the Financing in a format acceptable to the Fund and shall be delivered to the PIU in a timely manner to enable the PIU to provide the Fund with a consolidated audit report in the manner which the Fund shall specify.

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline (Y0)	Mid-Term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	

Goal:

Improve the livelihoods and climate change resilience of rural households in Nimba County	Decreased 0-5 year child malnutrition* (1)	stunted: 36,4% ¹ wasted: 3,9% underweigh: 20,7%	TBD	TBD	Secondary data i.e. LDHS	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU	
	Increased food security (reduction in length of hungry season)* (2)	Food insecure: 11% Moderately food insecure: 30% ²	TBD	TBD	RIMS Baseline/ Completion Survey or secondary data i.e. CFSNS	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU (LISGIS)	
	Improvement in asset ownership* (3)	TBD	TBD	TBD	RIMS Baseline and Completion Survey	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU	

Project Development Objective:

Improve incomes and climate change resilience of smallholder cocoa producers in Nimba County	# of smallholder farmers who increased the <u>quantity</u> of cocoa sold (4)	0	4,250 5,500	8,000	Baseline/Completion survey	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU (LISGIS)	Commitment of all stakeholders (government, donors, private sector) to participate in poverty reduction efforts
	# of smallholder farmers who increased their resilience ³ to climate change [RIMS 1.8.5] (5)	0	550	4,000	Baseline/Completion survey	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU (LISGIS)	
	Gross <u>sales</u> of cocoa per farm (6)	178 US\$	583 US\$	1,718 US\$	Baseline/Completion survey, monitoring data	PY1, PY3, PY6	LISGIS, Coop reports, PSP	
	Farm gates <u>prices</u> as % of ICCO reference price for grade 1 (7)	0-68 70%	71 70%	75%	Monitoring reports	Quarterly	County-PIU	

Component A – Revitalization of cocoa plantations

Outcome 1: Increased quantity and quality of cocoa sold by smallholders	# of productive trees per farmer (yielding >10 pods of cocoa per tree) (8)	50	400	1,000	Reports of PSP and cooperatives	Annually	CAC, DAO	Land tenure system in project counties does not pose any limitations to project
---	--	----	-----	-------	---------------------------------	----------	----------	---

¹ Liberia Demographic and Health Survey (LDHS), 2013.

² Liberia Comprehensive Food Security and Nutrition Survey (CFSNS), 2013.

³ A household will be considered as more resilient to climate change if it is at least: a) using climate resilient practices (adequate shade, diversification, pest and disease control) and cocoa germplasm promoted by the TCEP; and b) is engaged in a zero deforestation agreement which is monitored. It is estimated that at least 50 per cent of the farmers would reach this level in year 6.

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline (Y0)	Mid-Term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
	% of grade 1 cocoa (9)	0%	60%	90%	Reports of PSP and cooperatives	Annually	CAC, DAO	activities Targeted communities are involved and responsive to interventions made
Outputs: Plantation revitalized and climate resilient practices and processing introduced	Ha of cocoa rehabilitated or replanted [RIMS 1.1.17] (10)	0 ha	6,500 ha	10,000 ha	Reports from PSP and Coops	Quarterly	CAC, DAO	
Component B – Rehabilitation and maintenance of roads								
Outcome 2: Improved access to markets	Km of roads passable all year round after three years* (11)	0 km	75 km	200 km	Reports of CRE	PY1, PY3, PY6	County-PIU, CRE	Targeted communities are involved and responsive to interventions made
Outputs: Rehabilitation and maintenance of roads								
Component C – Service provision for value chain development								
Outcome 3: Improved service provision to cocoa smallholder	Tonnes of cocoa sold by farmers through their cooperatives* and/or PSP (12)	0	2,775 tonnes	9,800 tonnes	Reports from Coops and PSP	Quarterly	CAC, DAO	Responsive and interested private sector partners in the cocoa sector
	Average increase of business potential ⁴ (*) (improving service delivery to farmers) for supported cooperatives (13)	3.2 (current average business potential of coops in Nimba)	3.8 for 80% and 4.5 for 20% of selected coops	4.5 for 70% and 5 for 30% of selected coops	Reports of PSP and cooperatives	Annually	CAC, DAO	
Outputs: Sustainable cooperatives for marketing of cocoa and provision of inputs	# of farmers receiving inputs/services from cooperative or private sector * (14)	0	4,250 5,500	8,000	Reports from Coops and PSP	Quarterly	CAC, DAO	
	# of groups (FFS) trained in crop production and post-harvesting practices and technologies (15)	0	220 FFS	320 FFS	FFS officer	Quarterly	County-PIU	

⁴ Business potential is a composite index to assess the level of development of cooperatives (developed by SCOPE *insight*).